NewB
Société coopérative européenne à responsabilité limitée
Galerie Ravenstein 2
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0836.324.003
TVA BE 836.324.003

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 07 février 2026

Ordre du jour

- Mot d'accueil et introduction du Président
- Décision stratégique sur l'évolution de la coopérative
- Acte de la démission du président Bernard Bayot
- Conclusion

1. Mot d'accueil et introduction

Le Président ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous les participant·e·s.

2. Décision stratégique sur l'évolution de la coopérative

NewB entre dans une période de transition (avril-novembre 2026) où la coopérative accomplit les actions suivantes :

- maintien et développement de l'activité d'assurances ;
- prêt des réserves de NewB à F'in Common pour réinvestir dans l'économie sociale ;
- contrat de prestation avec Financité.

NewB souhaite savoir si l'assemblée générale décide de donner mandat au Conseil d'administration pour :

- analyser la faisabilité et l'opportunité d'un rapprochement avec la coopérative F'IN COMMON pouvant aller jusqu'à une fusion,
- examiner les implications juridiques, financières, réglementaires et coopératives,
- définir un scénario clair et documenté de projections financières,
- communiquer de manière régulière et transparente sur l'avancement des travaux,
- sur une temporalité planifiée à l'année 2026.

	COLLEGE A				COLLEGE B				COLLEGE C			
	Pour Voor	Contre Tegen	Abstention Onhouding	Votes pour Stemmen voor	Pour Voor	Contre Tegen	Abstention Onhouding	Votes pour Stemmen voor	Pour Voor	Contre Tegen	Abstention Onhouding	Votes pour Stemmen voor
Mandat au conseil d'administration Mandaat aan de raad van bestuur	7	0	1	100,00%	1204	31	51	97,49%	1	0	0	100,00%
Coopérateur·ice·s ayant voté Coöperanten die hebben gestemd	8				1286				1			

3. Acte de la démission du président Bernard Bayot

Bernard Bayot, président de conseil d'administration de NewB, démissionne de son mandat d'administrateur pour éviter tout conflit d'intérêt avec sa position de directeur de Financité, chargée d'assurer la gestion opérationnelle de la coopérative ainsi que l'étude de faisabilité d'un rapprochement.

4. Conclusion

L'Assemblée Générale extraordinaire s'est déroulée conformément à l'ordre du jour prévu.

L'assemblée générale est terminée à 17h15.